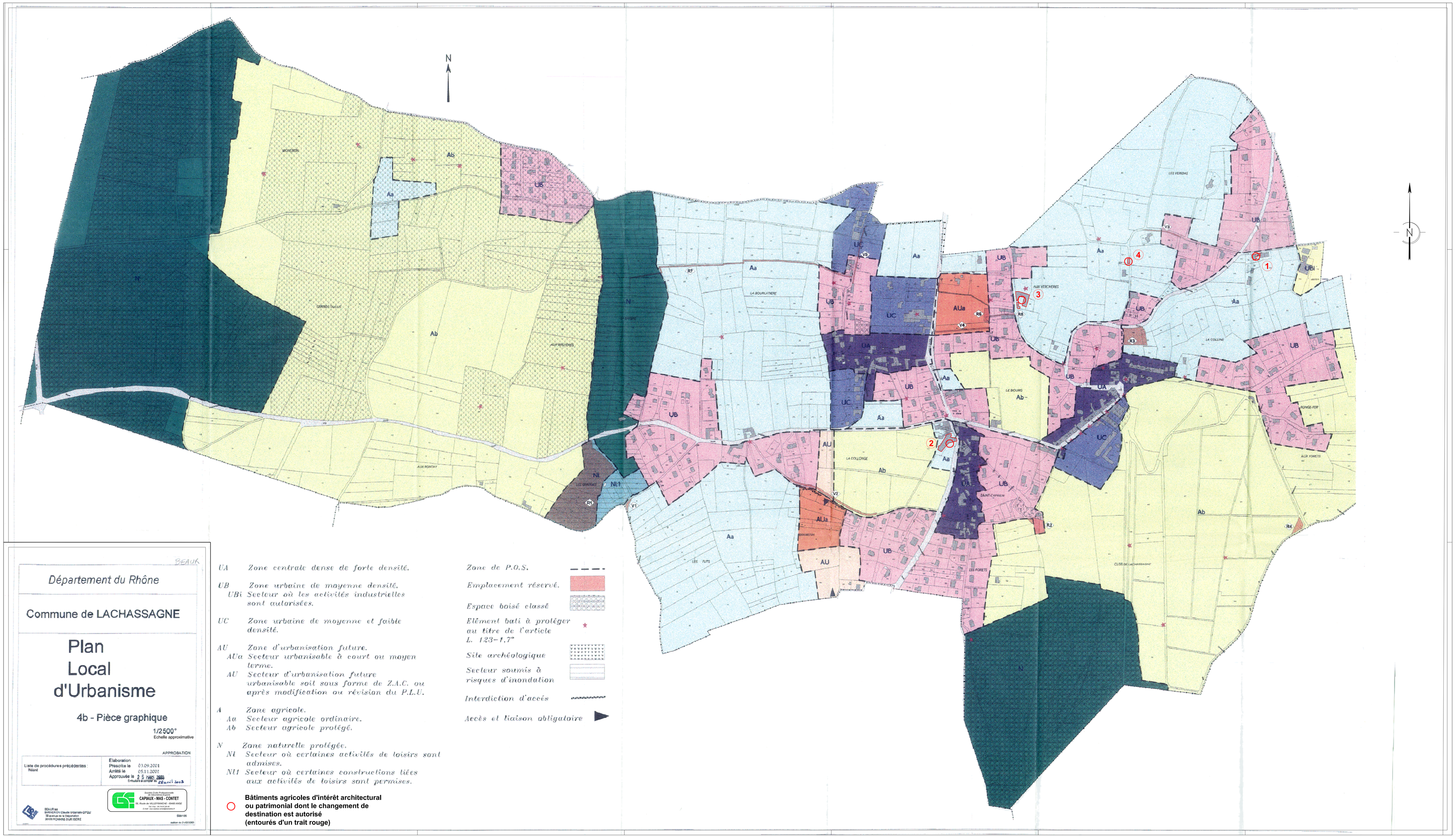

Département du Rhône

Commune de LACHASSAGNE

Plan Local d'Urbanisme

4b - Pièce graphique

1/2500°
Echelle approximative

APPROBATION

Liste de procédures précédentes : Néant	Elaboration Prescrite le 03.09.2001 Arrêté le 05.11.2001 Approuvée le 25 mars 2003 Enroulé à compter du 28 avril 2003

Société Civile Professionnelle
CAPIAUX - MAS - CONTET
58, Route de VILLEFRANCHE - 69400 ANSE
Tel Fax : 04 74 60 00 40
E-mail : scp.capiaux-mas@capiaux.fr

SEAUR sa
BARNERON Claude Urbaniste-OPQU
38 avenue de la Déportation
26100 ROMANS SUR ISERE

5591/05

edition du 21/03/2003

UA Zone centrale dense de forte densité.

UB Zone urbaine de moyenne densité.
UBi Secteur où les activités industrielles sont autorisées.

UC Zone urbaine de moyenne et faible densité.

AU Zone d'urbanisation future.
AUa Secteur urbanisable à court ou moyen terme.
AU Secteur d'urbanisation future urbanisable soit sous forme de Z.A.C. ou après modification ou révision du P.L.U.

A Zone agricole.
Aa Secteur agricole ordinaire.
Ab Secteur agricole protégé.

N Zone naturelle protégée.
Nl Secteur où certaines activités de loisirs sont admises.
Nl1 Secteur où certaines constructions liées aux activités de loisirs sont permises.

Zone de P.O.S.

Emplacement réservé.

Espace boisé classé

Elément bati à protéger au titre de l'article L. 123-1,7°

Site archéologique

Secteur soumis à risques d'inondation

Interdiction d'accés

Accès et liaison obligatoire

Bâtiments agricoles d'intérêt architectural ou patrimonial dont le changement de destination est autorisé (entourés d'un trait rouge)